

louïdire



Les inscriptions

pour les nouveaux arrivants uniquement
pour la rentrée de 2015-2016
seront ouvertes à partir du

vendredi 24 AVRIL

à 9h au bureau de l'école primaire

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du Directeur au
02 47 55 10 24

Prévoir carnet de santé et livret de famille
Si votre enfant est inscrit cette année,
vous n'êtes pas obligés(e) de le réinscrire,
même de Maternelle à Primaire.

et puisqu'il est encore temps...



Joie et Bonne Humeur à chacun de vous
pour cette année 2015 !!!

louiquandcomment



janv
30

BIBLIO
ouverture
de 18H à 19H

19
fev

CINÉ
salle des 4vents
séance 20H30
«1 heure de tranquillité»

fev
20

BIBLIO
ouverture
de 18H à 19H



Messe paroissiale tous les dimanches à
10H30 à Neuillé-Pont-Pierre, les samedis
à 18h30 le 31/01 à Chemillé-sur-
dême, le 7/02 à Saint-Paterne-Racan, le
14/02 à Charentilly, le 18/02 Mercredi
des Cendres à 18h à Neuvy-le-Roi, le
21/02 à Saint-Antoine-du-Rocher, le
28/02 à Beaumont-la-Ronce.

Votre annonce dans le
mensuel !!!
avant le 15 du mois
à déposer à la Mairie.

Bulletin municipal Cerelles n° 9
Responsables de la publication : Guy Poulle et Marie-Christine de Saint Salvy / Membres de la com-
mission de la communication : M-C de Saint Salvy, David Macé, Sylvain Ragot, Frédéric Gaborit /
Conception et réalisation : M-C de Saint Salvy - Félicité Boutrolle / Impression : Mairie de Cerelles

Comité d'Animation de Cérèlles

L'assemblée générale du CAC s'est déroulée le vendredi
28 novembre 2014, devant une assemblée composée
essentiellement des membres actifs de l'association, de
quelques bénévoles, et de M. Ragot représentant la mu-
nicipalité. Une nouvelle fois, le manque d'intérêt des Cé-
rellois est à noter.

Le président a remercié les personnes qui ont participé
aux diverses activités, les bénévoles membres, la mu-
nicipalité, les employés municipaux et la Région Centre,
ainsi que les partenaires.

Concernant la désignation de l'équipe 2015, malheu-
reusement, pas de suspens, on prend les mêmes et on re-
commence. **M. Rahard a tenu à préciser que c'était sa
dernière année comme président du CAC.** D'ailleurs,
l'intégralité du bureau souhaite que de nouveaux
membres prennent leur relève, tout en restant membres
actifs. (à signaler : le départ de 2 membres, réduisant
encore l'effectif.)

2 dates à noter pour 2015

samedi 14 mars

Bal du printemps
à St.Laurent-en-Gâtines.
Deux nouveautés :
l'orchestre Vivanis
et un nouveau traiteur.

27 et 28 juin

Fête de l'été et
vides greniers.



Le CAC va fêter ses **30 ans** en 2015 !

Merci par avance à toute personne qui voudra bien nous
prêter des documents et/ou photos, ceci afin de laisser
une trace pour notre commune.

En attendant de vous revoir lors de nos animations, les
membres du comité vous présentent leurs **meilleurs
vœux pour l'année qui débute.**

<http://comiteanimationcerelles.blog4ever.com/>
Tel : 06.10.52.30.03



l'élu



L'année 2014 est terminée !
C'était une année de transition, qui a permis de relancer les procédures et
les dossiers en attente.
L'année 2015 sera une année de combats pour que Cerelles sorte de l'oubli !
Oui, il faut prendre le train en marche pour assurer le financement de nos
futurs projets.
Le développement des communes de toute la communauté de communes est
rapide; toutes profitent de la proximité de l'agglomération tourangelle et de
la demande en constante croissance de logements.
Avec l'équipe municipale, nous travaillons pour faire avancer la commune,
améliorer son infrastructure, préserver son école, tout en améliorant son
cadre de vie et comme promis, je vous tiendrai régulièrement informés de nos
avancées par le Cerellois et lors des réunions publiques.
Je vous souhaite, à vous aussi, une année pleine de projets !

Guy Poulle



MAIRIE PRATIQUE
Tél : 02 47 55 10 89 – Fax:02 47 55 23 40
secretariat-cri@wanadoo.fr
www.gatine-choisilles.org
Horaires
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h

250 Cerellois
à la cérémonie des vœux 2015
de notre Maire.

Au programme,
un petit tour d'horizon
de Cerelles ...



Honneur à nos aînés

Sous un ciel peu engageant, 257 personnes sont venues partager un repas où nos aînés étaient invités le dimanche 30 novembre 2014.

Voir dans leurs yeux l'étonnement et le ravissement d'une superbe décoration de la salle des "4vents" était déjà une belle récompense pour les organisateurs. Il n'est pas toujours besoin de parler.

Le repas, d'une qualité à la hauteur de sa réputation a été préparé par le traiteur de «LA GELINIERE» avec un service sans reproche où l'efficacité et la rapidité ont permis à tous les convives de manger bien chaud. Les premières notes de musique ont fait relever les têtes, puis tranquillement, quelques couples se sont levés pour aller danser sous les accords de leur instrument préféré «Le piano à bretelles» Plus tard, un superbe bouquet de fleurs a été offert aux femmes présentes les plus anciennes et un coffret contenant trois bonnes bouteilles a été remis aux hommes présents les plus anciens.



Pour Cerelles, Madame Paulette BROCHERIOU et Monsieur Louis GARANNE.

Le regroupement des «trois communes amies», Saint Antoine du Rocher, Rouziers de Touraine et Cerelles a permis un grand moment de bonheur, de simplicité et de convivialité tout au long de l'après midi.

L'organisation de cette journée était cette année confiée à notre commune, et je remercie très chaleureusement les membres du CCAS de Cerelles pour leur totale implication et le dévouement dont ils ont fait preuve. Des colis ont été distribués aux personnes de plus de soixante quinze ans n'ayant pas participé à cette belle journée,

Sylvain Ragot

Un grand moment de bonheur, de simplicité et de convivialité tout au long de l'après midi.

LE CERELLOIS

La communication. Le bulletin municipal «Le Cerellois» paraît tous les mois et semble fonctionner puisque la salle est pleine pour les vœux !

LE PLU

Madame Chevré du cabinet ECCE TERRA sera sur la commune pour effectuer des relevés et prendre des photos. **Faites lui bon accueil !**

L'EXTENSION DE LA COMMUNE

L'école a besoin de nouveaux élèves, notre commune a besoin de rentrées financières et seule une politique d'extension peut lui en apporter. Le lotissement du Gué Bolin sur l'ancien terrain de foot a été divisé en 13 parcelles. **Bienvenue aux futurs acquéreurs !**

LA STATION D'ÉPURATION

Fin des travaux à la station d'épuration. Création de 5 bassins de 90m2, qui pourront permettre le développement futur de la commune.

LA RUE DE LA MULOTTIÈRE

Les travaux de la rue de la Mulottière ont commencé, ils devraient durer 5 semaines. **Soyez patients !**

LE CIMETIÈRE

Les aménagements d'un colombarium et d'un Jardin du Souvenir sont prévus pour 2015-2016.

PONT de LANGENNERIE

Les travaux des ponts de Langennerie commenceront en avril 2015. Dès lors, la circulation sera interdite aux camions et ce, jusqu'à la fin des travaux prévus en octobre 2015.

RÉALISATION D'ÉQUIPE

La réalisation des décorations pour les fêtes de fin d'année. Un grand merci à l'équipe des conseillers et aux agents communaux qui ont peint, découpé et mis en place.



Participez au projet
Classe de Neige de
l'école primaire,
Offrez vos déchets
métalliques.

Les élèves de CE2 et CM1 de l'école de Cerelles préparent leur classe découverte de Février 2016 en récupérant et en vendant de la ferraille. Ne jetez pas vos objets métalliques, une benne sera à votre disposition.

Déposer vos dons entre 9 H et 16 h 30. Samedi 21 Mars 2015 au centre technique municipal.

Tout objet métallique: épave de voiture, électroménager, outil, cannette de boisson vide, sera utile à ce projet.

Pour les gros volumes ou dans l'impossibilité de vous déplacer, merci de contacter Jean-Christophe BESNARD au 06.75.17.26.75.

Une deuxième opération similaire sera organisée en fin d'année.

... un verre et des petits fours pour finir dans un vrai moment d'échange.

INFORMATION

Une petite information qui nous a été donnée dans une réunion du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) qui pourrait être insérée dans le Cerellois : «VEOLIA va procéder au remplacement des compteurs d'eau par des compteurs qui pourront être relevés à distance (télé-relevé) sur une période allant de fin 2014 à début 2015. **Chaque abonné sera prévenu par un courrier avec demande de prise de rendez-vous.**»



Dans le bulletin du mois d'octobre 2014, nous vous parlions des demandes de dérogation pour le brûlage des déchets verts. ATTENTION, celles-ci ne concernent que les travaux forestiers et les travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges. Ces dérogations sont à déposer en Mairie mais l'autorisation relève du Préfet. Les déchets verts sont à déposer en déchetterie, à broyer ou à composter.